

RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL (PDR)

« CALVADOS, MANCHE, ORNE » EN 2020

RESUME A L'INTENTION DES CITOYENS

Le FEADER, fonds européen agricole et de développement rural, est doté de 317 millions d'Euros pour la période 2014-2020 dans les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne. Fin 2020, la totalité du FEADER a été programmé, et près de ¾ des fonds ont été versés aux bénéficiaires.

Depuis 2014, 5 800 projets ont été soutenus sur l'ensemble du territoire du Calvados, de la Manche et de l'Orne, dans tous les dispositifs liés à l'agriculture et au développement local. 2 900 agriculteurs engagés dans des pratiques environnementales et 1 500 agriculteurs bio ont reçu une aide européenne.

L'année 2020 se caractérise par les bons résultats dans la diversification de l'agriculture, le développement des circuits courts, la protection de la biodiversité et l'offre de services à la population en zone rurale, notamment dans les domaines de la santé et de la culture. En revanche, en partie du fait de la crise liée à la COVID-19, moins de projets ont été déposés, notamment dans l'installation en agriculture.

A noter : 2020 devait être la dernière année du PDR avant le lancement d'une nouvelle période de 7 ans, pour 2021-2027. Du fait de retards au niveau européen de la nouvelle Politique Agricole Commune, 2 années supplémentaires ont été accordées au programme 2014-2020. Ces 2 années vont permettre de poursuivre les dispositifs existants, avec des fonds supplémentaires de l'Europe, de l'Etat et des collectivités territoriales.

Chiffres clés :

- FEADER 2014-2020 : **317 millions d'euros** (+ 166 millions à venir pour les années 2021-2022)
- Taux de programmation des projets : **103 %**
- Taux de paiement des bénéficiaires : **74 %**
- **328 millions d'euros** investis dans l'agriculture depuis 2014
- **88 000 hectares** en agriculture biologique, soit 7% de la Surface Agricole Utile
- Soutien aux opérations de protection dans **40 sites Natura 2000** sur 41
- **5 pôles de santé** construits en zone rurale
- **Près de 400 projets** financés dans le cadre des programmes locaux LEADER

Le FEADER, c'est :

- le fonds de l'Union européenne qui accompagne la mise en œuvre de la Politique Agricole Commune (PAC). En France, il est géré au niveau régional, selon des programmes adaptés aux territoires. En Normandie, le FEADER bénéficie en grande partie à la modernisation de l'agriculture, au maintien des prairies et à la redynamisation des zones rurales.
- un fonds géré dans un programme comportant 3 volets : l'aide à l'agriculture, la restauration et la préservation de l'environnement, le développement des zones rurales.

L'Europe investit dans les zones rurales

ZOOM SUR QUELQUES DISPOSITIFS PHARES

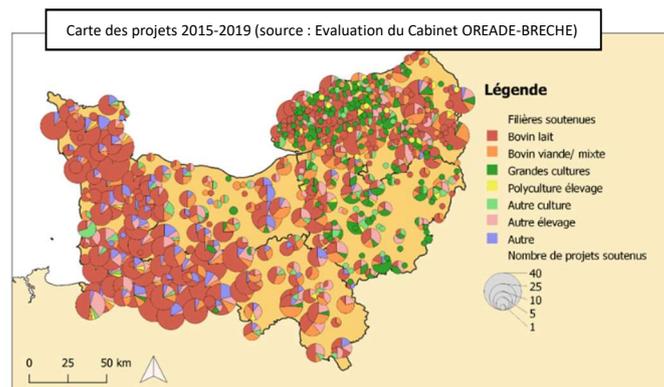
LE SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES POUR UNE TRIPLE PERFORMANCE ECONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Objectif : Améliorer la performance et la durabilité des exploitations agricoles

- ✓ **Plus de 1 700 exploitations** ont obtenu un financement pour investir et améliorer leur performance économique, sociale et environnementale (soit 50,4 millions d'euros de FEADER payés)

Depuis 2018, les appels à projets de ce dispositif s'enchaînent à raison de 3 par an. Les agriculteurs peuvent ainsi déposer une demande de financement à tout moment. Au cours de la période 2014-2020, la qualité des projets a fortement progressé, portés par des exploitations s'engageant dans la triple performance économique, sociale et environnementale et dans la transition agroécologique.

Une évaluation réalisée en 2020 montre que le principal résultat de ce dispositif est l'amélioration des conditions de travail des agriculteurs, par des bâtiments plus modernes et du matériel plus performant.



Exemple de projet : La ferme du Val Primbert dans le Perche <https://fermeduvalprimbert.com/>

Sur 150 hectares, la ferme élève des bovins pour leur viande et des brebis pour faire des yaourts et du fromage. Elle cultive elle-même les céréales et le foin pour les nourrir, et est certifiée en agriculture biologique. Les 2 agriculteurs à sa tête ont réalisé 110 000€ d'investissements pour remplacer la salle de traite et construire un bâtiment pour le stockage du fourrage, avec une aide du FEADER de 32 000€. La ferme a également bénéficié de subventions du FEADER pour l'installation de jeunes agriculteurs et pour aménager un atelier de fabrication du fromage. Enfin, elle participe au réseau Collectif Percheron, soutenu par le programme LEADER pour promouvoir les produits locaux et bio sur le territoire du Perche.

LE SOUTIEN A L'INNOVATION ET A LA COOPERATION DANS LES SECTEURS AGRICOLE, AGRO-ALIMENTAIRE ET SYLVICOLE

Objectif : Développer les projets-pilotes et les techniques innovantes par des partenariats entre chercheurs et professionnels des secteurs agricole et sylvicole

Depuis 2014, 54 projets ont été sélectionnés, portés par des groupes de partenaires européens pour l'innovation. L'innovation peut porter sur des nouvelles techniques, de nouveaux procédés, de nouvelles organisations ou l'introduction de nouvelles technologies.

En 2020, les projets retenus portent sur l'utilisation du numérique pour optimiser l'entretien des parcelles ou la nutrition des légumes, la production de légumineuses, l'amélioration de la biodiversité des sols, la valorisation de la viande de vache et du cuir, la recherche d'alternatives pour lutter contre les adventices ou les nématodes dans la production de légumes, et l'amélioration de la gestion des exploitations.

Tous ces projets sont en parfaite adéquation avec les enjeux actuels de l'agriculture normande : par exemple, le projet PoirOAD a pour objectif de tester différentes techniques pour réduire les fertilisants dans la culture des poireaux. Coût du projet : 139 200€. Montant du FEADER : 89 000€.

<http://www.jardinsdenormandie.com/sileban/p%C3%B4le-recherche/poiroad.aspx>

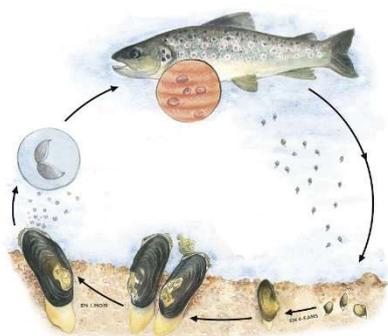
PATRIMOINE NATUREL, ENVIRONNEMENT ET SOUTIEN AUX SITES DU RESEAU NATURA 2000

Objectif : freiner l'érosion de la biodiversité et préserver la diversité des milieux naturels

Le FEADER soutient une large gamme d'interventions, allant de la sensibilisation de la population à des opérations de gestion et de conservation du patrimoine naturel, en passant par la réalisation d'études et l'accompagnement des acteurs du territoire (élus, agriculteurs). Ainsi, tous les sites Natura 2000 terrestres sont en phase active : parmi les 41 sites terrestres relevant de Natura 2000, 40 ont bénéficié du FEADER au cours de l'année 2020. Le 41^e est couvert par une Réserve Naturelle Nationale qui mobilise des crédits spécifiques de l'Etat.

Au 31 décembre 2020, 353 projets ont été réalisés, ce qui représente 13 millions d'Euros (dont 5,4 millions de FEADER) versés aux bénéficiaires. Les études et les animations environnementales, en particulier dans les bassins versants, sont les projets les plus nombreux.

Cycle de vie de la Mulette perlière d'eau douce



Exemple de projet : La Mulette perlière (*Margaritifera margaritifera*) est un bivalve d'eau douce emblématique de la qualité des rivières. En danger critique d'extinction, elle fait l'objet d'un programme expérimental de suivi et de renforcement des cohortes dans l'Airou (50), la Rouvre et le Sarthon (61). Sa présence marque la restauration de l'écosystème, notamment au travers d'un changement des pratiques agricoles. Le programme 2017-2021 est porté par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) des Collines Normandes et bénéficie d'un financement de 156 800€, dont 78 400€ du FEADER.

<https://www.cpie61.fr/conseils-expertises/expertise-naturaliste/programme-de-preservation/>

LEADER (LIAISON ENTRE ACTIONS DE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE RURALE)

Objectif : Financer des stratégies et des programmes d'actions portés par des territoires ruraux, sélectionnés au préalable par la Région Normandie.

- ✓ **12 Groupes d'action locale (GAL)** sur le territoire Manche, Orne, Calvados sélectionnés pour leurs programmes d'actions.
- ✓ Accompagnement de plus de **2 000 porteurs de projets locaux**
- ✓ **397 projets LEADER** ayant reçu un premier paiement, soit 11 millions d'euros de FEADER

Les thématiques de projets sur lesquelles les territoires LEADER de l'Orne, de la Manche et du Calvados concernent ont massivement investi depuis le début de la période de programmation sont l'environnement et les services à la population en milieu rural. Les thématiques de l'aménagement, de la culture et de l'économie locale ont également été fortement mobilisées.

Exemple de projet : Auto-free : la voiture électrique en libre-service

Le GAL du Pays du Bocage a inscrit dans sa stratégie de développement local la recherche de solutions de mobilité écologique dans les zones rurales. Il a retenu le projet de la commune

de Tinchebray-Bocage qui a mis en place un service de location courte durée de voitures électriques en libre-service à destination de ses habitants. Pour un coût de 52 800€, l'aide du FEADER s'est élevée à 20 000€.

<http://www.tinchebray.fr/fr/actualite/144920/le-reseau-autofree-tinchebray-agrandit>



Retrouvez le PDR 2014-2022, les appels à projets en cours et le bilan complet 2014-2020 sur le site : <https://www.europe-en-normandie.eu/>

Rubrique : Tout savoir sur les fonds européens / Suivi et avancement de la programmation